

LE CASSE DU SIECLE !

Le Recteur vole sa mutation à un collègue sur cinq !

Cette année, le Recteur a décidé :

- De bloquer 216 postes qui sont retirés du mouvement pour y affecter des stagiaires qui enseigneront à temps complet ;
- De bloquer les postes de 8 établissements de l'académie (les CLAIR : Collège Lycées Ambition Innovation Réussite) pour que les collègues qui y enseignent soient recrutés localement par le principal.

Le SNES l'avait annoncé : ces décisions allaient entraîner le blocage du mouvement.

Le résultat est édifiant : il n'y a plus que 800 enseignants qui mutent à l'intra (contre plus de 1 300 l'an dernier).

Si ces postes n'avaient pas été bloqués, 182 collègues qui n'obtiennent au final pas de mutation en auraient obtenu une. De même, 272 collègues auraient obtenu une mutation dans un meilleur rang de vœu.

Pour que chacun prenne conscience de l'ampleur des dégâts, le SNES publie ici le tableau indiquant le pourcentage des collègues lésés par discipline où il y a des postes bloqués.

Discipline	Nbre de demandeurs	Ne mutant pas et auraient dû muter	Autres améliorations	Total	% qui auraient dû muter	% qui auraient dû avoir une amélioration	% total
Documentation	67	5	4	9	7,46%	5,97%	13,43%
Philosophie	29	0	1	1	0,00%	3,45%	3,45%
Lettres classiques	67	5	11	16	7,46%	16,42%	23,88%
Lettres modernes	328	33	52	85	10,06%	15,85%	25,91%
Allemand	69	8	12	20	11,59%	17,39%	28,99%
Anglais	258	15	39	54	5,81%	15,12%	20,93%
Espagnol	148	12	12	24	8,11%	8,11%	16,22%
Italien	33	4	6	10	12,12%	18,18%	30,30%
Russe	3	2	0	2	66,67%	0,00%	66,67%
Histoire Géographie	231	31	32	63	13,42%	13,85%	27,27%
S.E.S.	36	2	10	12	5,56%	27,78%	33,33%
Mathématiques	268	29	49	78	10,82%	18,28%	29,10%
Technologie	66	2	5	7	3,03%	7,58%	10,61%
Sciences Physiques	188	19	24	43	10,11%	12,77%	22,87%
S.V.T.	163	11	9	20	6,75%	5,52%	12,27%
Arts plastiques	43	2	5	7	4,65%	11,63%	16,28%
Génie méca. Construction	21	2	0	2	9,52%	0,00%	9,52%
S.T.M.	5	0	1	1	0,00%	20,00%	20,00%
	2023	182	272	454	9,00%	13,45%	22,44%

Afin de rétablir la justice, les commissaires paritaires du SNES ont décidé de reprendre tout le mouvement à partir de zéro en réinjectant les postes stagiaires et les postes CLAIR, qui n'auraient jamais dû être bloqués.

Nous avons proposé au recteur un contre-projet qui permettait donc aux 454 lésés d'être rétablis dans leur droit. Le Recteur (à la recherche d'une promotion ?) a persisté et a refusé nos légitimes propositions.

Si vous faites partie des ces 454 collègues lésés, le SNES a joint au verso de ce courrier, en dessous du résultat « officiel » le résultat que vous auriez dû obtenir. N'hésitez pas à aller au Rectorat et à appeler le cabinet de Recteur pour demander à être réintégré dans vos droits !

Malgré cette situation catastrophique, les élus du SNES ont continué à vérifier chaque proposition faite par le Rectorat et ont fait rectifier toutes les erreurs trouvées dans le projet. Encore une fois, le SNES a été le seul à étudier réellement le projet de tous les collègues et à rectifier toutes les erreurs.

Cordialement,

les commissaires paritaires académiques du S.N.E.S.

Stéphane GOMEZ - Benoît TESTE - François JANDAUD - Estelle TOMASINI - Gérard CHAMBODUT - Noémie ABRIAL - Jean Louis PEREZ - Didier SAVEL - Eric GUIRAUT - Didier MERLE - Cyrille JOLIVET - Yves PICHON - Philippe SAUZEDE - Yannick FLOQUET - Damien MILLET - Hervé DUSSERT - Elodie LEBAS - André VOIRIN - Nathalie VALENCE - Blandine FARNETI - Nicole LEHMAN - Michel CANET

Calendrier du mouvement :

Demandes de révision

d'affectation :

12 et 13 juillet

TITULAIRES EN

ZONE DE REMPLACEMENT

**LE GROUPE DE TRAVAIL DES
AFFECTATIONS DES TZR SE TIENDRA
LES 12 ET 13 JUILLET PUIS
LE 24 AOUT.**

N'oubliez pas de renvoyer à la section académique votre **fiche syndicale de suivi individuel**

(disponible sur www.lyon.snes.edu, Rubrique Mutation)

Rappel :

Pour tous les collègues affectés en Zone de Remplacement

Réunion SNES des TZR

**MERCREDI 30 JUIN 14H30
BOURSE DU TRAVAIL
LYON**

**JEUDI 1^{ER} JUILLET 17H30
BOURSE DU TRAVAIL
SAINT-ETIENNE**

**A SITUATION EXCEPTIONNELLE
RIPOSTE EXCEPTIONNELLE**

**GREVE DE RENTREE
LE SNES APPELLE A LA GREVE
DES LE LUNDI 6 SEPTEMBRE**

POUR :

Des stagiaires IUFM à 4-6 heures
L'arrêt des suppressions de postes
Une revalorisation de nos salaires

